



Discours du budget 2022

par Donna Salvati, mairesse

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année qui s'achève aura été ponctuée de grands défis mais aussi d'importants accomplissements pour toute notre équipe municipale. Dans un contexte marqué par la pandémie, nous avons dû faire face à de grands enjeux tels la pénurie de main-d'œuvre ou la rareté de certains matériaux qui auront occasionné des augmentations de coûts et des délais dans la réalisation de nos projets. Il aura été nécessaire de revoir nos méthodes de travail afin de nous assurer de continuer d'offrir aux citoyens un service de qualité, au meilleur coût possible. C'est sur ce principe important que repose d'ailleurs notre budget 2022, réalisé avec l'objectif de préserver la qualité de vie des citoyens de Val-Morin, tout en respectant leur capacité de payer.

Je dépose un budget équilibré de 8 250 659 M \$, qui présente une croissance de 4,1 % par rapport au budget de 2021. Le taux de taxes à l'évaluation demeure sous le niveau du taux d'inflation projeté pour 2022 ce qui équivaut, pour une maison moyenne évaluée à 200 000 \$ (sans service d'aqueduc ni égout), à une augmentation de la facture de 3 % soit 71,05 \$. Le taux de taxation à l'évaluation passe de 1,08 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,12 \$, soit une hausse de 3,57 %. Le ratio de la dette diminue légèrement quant à lui, passant de 19,8 % à 18,3 %. En ce qui concerne le programme triennal d'immobilisations, il prévoit des dépenses de 7 139 320 \$ en 2022 et de 15 636 565 \$ sur trois ans.

Présenter un budget équilibré qui tient compte des dépenses liées à la hausse du coût de la vie, en limitant l'augmentation du compte de taxes des citoyens s'est avéré un défi de taille cette année. Nous avons dû considérer l'augmentation de nos différentes quotes-parts (Sûreté du Québec, Régie incendie des Monts, MRC, Régie intermunicipale des Trois-Lacs), l'indexation des salaires, et la hausse des matériaux et du prix du carburant. Au total, les dépenses incompressibles totalisent, à elles seules, 89 % du budget municipal. Cette hausse importante des dépenses nous avait également affecté en 2019 alors qu'à titre comparatif, les contribuables Valmorinois avaient dû composer avec une hausse du taux de taxes à l'évaluation de 6 %.

Nous avons aussi été confrontés cette année à la nécessité d'agir rapidement pour assurer une meilleure planification de nos mesures d'urgence et la protection de nos ressources naturelles.

Avec une grande partie de notre territoire située en zone inondable, notre municipalité est particulièrement vulnérable aux événements météorologiques générés par les changements climatiques, comme en témoignent les inondations survenues au cours des dernières années. Afin d'être en mesure d'affronter adéquatement ces événements, nous avons choisi de consacrer une enveloppe de 30 000 \$ à une provision dédiée aux mesures d'urgence qui visera la formation de nos équipes, la préparation des sinistres, l'achat de matériel et la prévention.

De même, j'annonce la création d'un fonds vert de 20 000 \$, affecté à la protection de l'environnement et aux initiatives en développement durable sur notre territoire. Ce fonds, qui sera bonifié annuellement, a comme objectif de financer des projets issus de la communauté ou émanant du comité consultatif en environnement (CCE) de la Municipalité. Avec le retour de ce comité et la création du fonds vert, nous souhaitons mettre de l'avant des projets qui assureront la réalisation de nos objectifs environnementaux et qui s'inscrivent dans notre vision d'un développement vert et durable pour Val-Morin.

Parmi les autres grands projets et chantiers à venir au cours de la prochaine année, il faut souligner la poursuite du projet le Saint-Auguste. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir obtenu la confirmation récemment que les 40 nouvelles unités de logements abordables que nous avons sollicitées dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, ont été réservées par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Les négociations avec la Municipalité de Val-David concernant la construction d'une nouvelle usine d'épuration, la finalisation de la refonte du plan d'urbanisme, la réalisation de plans d'intervention de chaussées et d'aqueduc et le remplacement de la station de surpression de la 11^e Avenue de notre réservoir d'eau potable figurent également parmi les dossiers prioritaires de l'année à venir.

Enfin, cette année 2022 en sera une de célébration avec les festivités entourant le centième anniversaire de Val-Morin. Avec plusieurs commandites et subventions reçues pour sa réalisation, cette programmation tient compte de la situation financière de notre Municipalité tout en proposant des activités qui sauront plaire à toutes les générations.

La recherche de l'équilibre entre la préservation de nos richesses naturelles, le développement économique et la qualité de vie des citoyens de Val-Morin est en tête des préoccupations du conseil municipal. Pour discuter des orientations qui guideront les quatre années de ce nouveau mandat qui s'amorce pour nous, mais également pour connaître vos préoccupations, un exercice de planification stratégique comportant une importante étape de consultation publique se déroulera au printemps. Cette consultation guidera également la planification du changement de vocation de notre église. En plus d'un chantier prévu à l'été 2022 pour assurer la réfection de l'enveloppe structurale du bâtiment, les citoyens devront se prononcer sur le réaménagement intérieur de l'église et les différents usages qui pourront être donnés à cette salle multifonctionnelle.

Nous pouvons affirmer que ce budget responsable n'entraînera aucune diminution dans la qualité des services offerts aux Valmorinois et qu'au contraire, le service aux citoyens devrait continuer de se bonifier cette année. Ainsi, l'embauche d'une ressource dédiée à l'inspection et à l'environnement au Service de l'urbanisme en 2021 nous permettra de poursuivre les actions visant à mieux encadrer le développement durable sur notre territoire. Par ailleurs, la réalisation d'une politique de services ayant comme objectif l'amélioration continue des services et de la qualité de vie des citoyens est également prévue dans les mois à venir.

Je souhaite conclure en faisant état du travail consacré par notre équipe municipale pour assurer le financement de nos différents projets. Ces efforts méritent, encore cette année, d'être soulignés puisqu'ils contribuent à l'amélioration de notre milieu de vie à tous. Grâce à l'obtention de plus de 275 000 \$ en subventions, plusieurs projets ont pu être réalisés en 2021 dont les travaux de rénovation de l'abri du Parc Legault, des toitures de l'église et de l'hôtel de ville de même que l'acquisition d'équipements spécialisés pour l'exécution de travaux de pavage. Réalisés par nos équipes, ces travaux auront permis d'améliorer significativement les rues et chemins de certains secteurs de notre territoire.

Je tiens à remercier notre équipe de direction, et plus particulièrement notre directrice des finances, pour la rigueur avec laquelle cet exercice de prévisions budgétaires a été réalisé. La hausse constante des dépenses de même que nos infrastructures d'aqueduc et routières de plus en plus âgées exigent des efforts d'optimisation très importants et des compressions budgétaires avec lesquelles toute l'équipe municipale doit composer. Je salue la souplesse, la créativité et la détermination dont l'administration municipale fait preuve quotidiennement pour relever le défi d'offrir aux citoyens de Val-Morin un service à la hauteur de leurs attentes.



Donna Salvati